

L'OPTION SCIENCES ECONOMIQUES

« Education économique et sociale »

La **science économique** est « née » en 1776 avec le traité d'Adam SMITH (1723-1790), *professeur - philosophe et économiste écossais*. Il existe presque autant de définitions de la science économique que de livres sur le sujet.

En voici trois définitions :

« L'économie est la science de l'activité en famille »

ARISTOTE (384 av. J.-C), philosophe grec de l'Antiquité

L'économie est « l'étude des êtres humains dans leur vie de tous les jours »

Alfred Marshall (1842-1924), économiste britannique

« L'économie est la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société; elle s'intéresse, d'une part, aux opérations essentielles que sont la production, la distribution et la consommation de biens et, d'autre part, aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations »

*Edmond MALINVAUD (1923 - 2015), économiste français-
Leçons de théorie micro- économique, Dunod, 1968*

Objectifs

Le cours de sciences économiques a pour but de permettre aux jeunes de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent et de devenir des citoyens responsables, autonomes, engagés et critiques.

Pour qui ?

- Les élèves qui ont envie de comprendre la société dans laquelle ils évoluent et le monde du travail ;
- Ceux qui s'intéressent à l'actualité économique, sociale, politique et juridique, et qui aiment s'impliquer personnellement et participer activement ;
- Les élèves ayant la volonté d'agir en citoyens conscients et responsables.

Compétences à développer

- Se poser des questions ;
- Rechercher et analyser des informations ;
- Structurer les résultats de sa recherche, valider sa démarche de recherche ;
- Transférer à des situations nouvelles ;
- Agir et réagir.

Méthode

- Mise en situation à partir d'expériences vécues ;
- Manipulations de documents réels (*factures, fiche de paie, documents bancaires, convocation d'électeurs, ...*), articles de presse, enquêtes, textes juridiques, exploitations de graphiques, ... ;
- Visites diverses (musées, entreprises de production) ;
- Intégration de l'outil informatique dès que possible.

Plan du cours

Ce cours, se partage entre l'**économie** et le **droit**. Pour chaque partie du cours, des liens sont faits avec le monde qui nous entoure et l'actualité.

Modules de 1^{ère} année commune (2h)

- *Module 1* : « Le jeune et la famille »
- *Module 2* : « Le jeune et l'argent »
- *Module 3* : « Le jeune et l'entreprise »
- *Module 4* : « Le jeune, citoyen actif »